



Bulletin de Santé du Végétal

grandes
cultures

Lorraine



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°23 – 22 juillet 2026

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



DONNÉES MÉTÉO

MAÏS

Stade : Sortie des soies (floraison femelle, BBCH 63).

Pyrale : Pic de vol dépassé.

Chrysomèle : Quelques captures observées sur une parcelle.

Pucerons : Quelques pucerons observés sur une parcelle.

PARASITE ÉMERGENT

Scarabée japonais : deux captures sur la commune de Strasbourg.

AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

Stade : Croissance végétative.

DATURA STRAMOINE

Stade : Levée des premières plantules.

NOTES BIODIVERSITÉ

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)



Parcelles observées cette semaine :

19 Maïs.



Prévisions météo à 7 jours :

JEUDI 23	VENDREDI 24	SAMEDI 25	DIMANCHE 26	LUNDI 27	MARDI 28	MERCREDI 29
14° / 27°	14° / 29°	15° / 31°	18° / 25°	17° / 26°	16° / 28°	16° / 29°
▼ 10 km/h	▲ 10 km/h	▲ 15 km/h	► 20 km/h 50 km/h	► 20 km/h 45 km/h	▼ 15 km/h 40 km/h	▲ 15 km/h 40 km/h

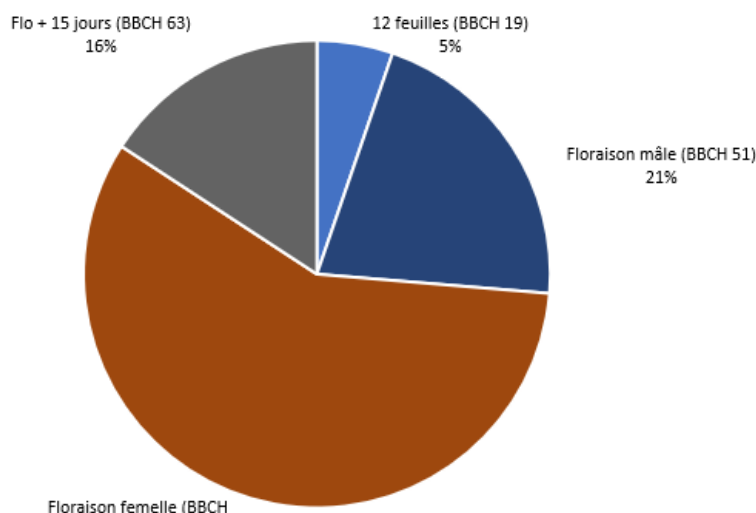
(Source : Météo France, ville de Nancy, 21/07/2026 à 12h30. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



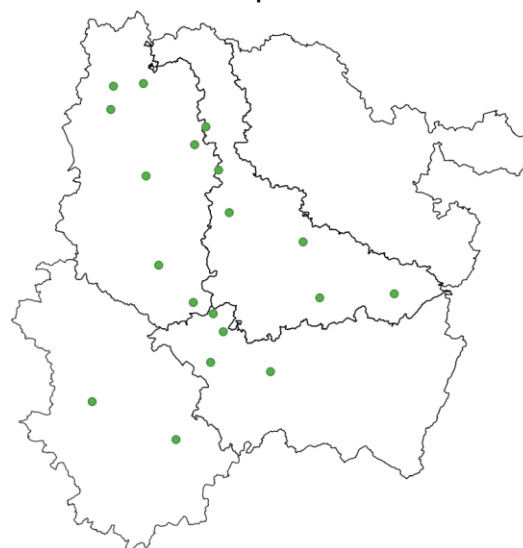
1 Stade des cultures

Les stades observés cette semaine sont compris entre 12 feuilles et sortie des soies (floraison femelle). La floraison est engagée sur la quasi-totalité des parcelles. Le stade majoritaire se situe à sortie des soies (floraison femelle, BBCH 63).

Répartition des stades observés



Localisation des parcelles observées

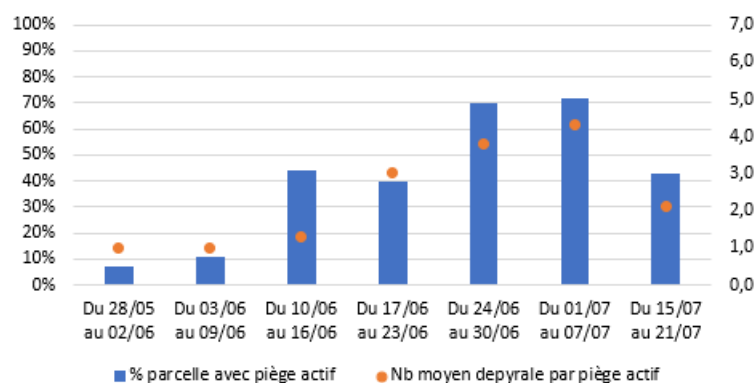


2 Pyrale (*Ostrinia nubilalis*)

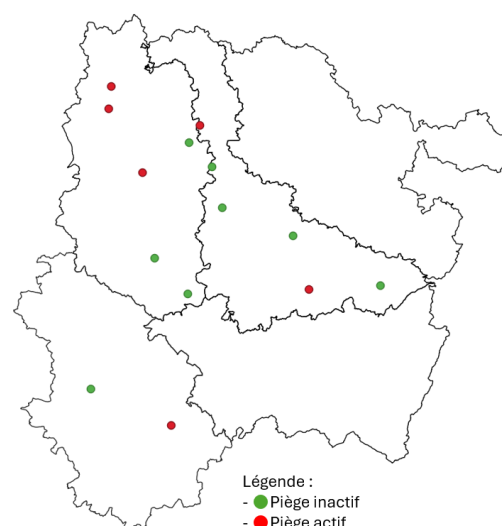
a. Suivi du vol et des pontes

Cette semaine, des pièges à phéromones et lumineux ont été relevés sur 14 parcelles. Des captures sont observées sur 6 parcelles (43 % de pièges actifs), avec en moyenne 2,1 pyrales par piège actif. Cette semaine, aucune ponte ni dégât sur plante ne sont observés.

Dynamique des captures de pyrale



Localisation des pièges pyrales actifs



b. Analyse de risque

L'intensité du vol décroît cette semaine. Le pic de vol est dépassé (il a été atteint entre le 24 juin et le 7 juillet). Le risque diminue, il est moyen cette semaine.



c. Gestion alternative du risque

Pour limiter l'impact de la pyrale sur les cultures de maïs, il existe des méthodes alternatives comme le broyage des résidus du maïs. Cela limite la survie des larves, notamment pour les parcelles présentant de fortes populations larvaires à l'automne. Cette méthode prophylactique présente un intérêt à l'échelle de la petite région agricole, et pas seulement à la parcelle.



Il existe également des solutions de biocontrôle comme les trichogrammes (*Trichogramma brassicae*). Ce sont des micro-hyménoptères parasitoïdes qui pondent dans les œufs de pyrales limitant ainsi les dégâts causés par ce ravageur. Leur application se fait en début de vol de papillons de pyrale pour viser les premières pontes. Vous pouvez les retrouver dans la liste ci-dessous :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

3 Chrysomèle du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*)

La chrysomèle adulte des racines du maïs est un petit coléoptère de 5 à 7 mm de long dont les élytres sont plutôt unicolores d'un noir intense pour le mâle et présentent une alternance de bandes noires et jaunes pour la femelle.

La larve est de couleur crème et a un corps cylindrique. Ses extrémités sont de couleur marron et sa taille varie de 2-3 mm jusqu'à 18 mm au troisième stade larvaire. A noter que ce sont les larves qui provoquent les dégâts les plus dommageables notamment en augmentant le risque de déficit hydrique de la plante.



Chrysomèle, juillet 2020
(FREDON Grand Est)

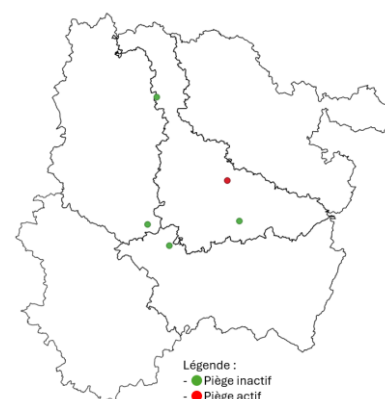
a. Observations

5 pièges sont relevés cette semaine et on observe 9 captures sur la parcelle de LANEUVELOTTE (54).

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour ce ravageur.

Localisation des pièges chrysomèles



c. Analyse de risque

Le risque est moyen cette semaine.



d. Gestion alternative du risque

Ce ravageur a besoin de maïs tout au long de son cycle de développement et d'une génération à l'autre. Les adultes pondent uniquement dans des parcelles de maïs et les larves qui sortent l'année suivante ne consomment que des racines de maïs. C'est pourquoi, au regard de la biologie de la chrysomèle, la rotation des cultures est à privilégier, avec une efficacité de 95 % (source Arvalis - Institut du Végétal). Il peut suffire de couper la monoculture de maïs une année avec une autre espèce.

4 Pucerons (*Metopolophium dirhodum*, *Sitobion avenae*)

a. Observations

Cette semaine, des pucerons *Sitobion avenae* sont observés sur une parcelle du réseau (moins de 10 pucerons par plante).

b. Seuil indicatif de risque

Seuil indicatif de risque	<i>Metopolophium dirhodum</i>		<i>Sitobion avenae</i>
	Nuisibilité élevée sur jeunes maïs (salive toxique)		Nuisibilité faible
	4 à 6 feuilles	10 pucerons / plante	Plus de 800 pucerons / plante
	6 à 8 feuilles	20 à 50 pucerons / plantes	
	8 à 10 feuilles	50 à 100 pucerons / plante	
	Plus de 10 feuilles	200 pucerons / plante	

c. Analyse de risque

La parcelle où sont observés des pucerons *Sitobion avenae* est bien en-dessous du seuil indicatif de risque, le risque est faible. Pensez à surveiller l'apparition d'individus sur végétation ainsi que l'arrivée des auxiliaires (chrysopes, coccinelles, syrphes notamment) dont l'aide peut être substantielle.



d. Gestion alternative du risque

Les auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes, hyménoptères) participent largement à la régulation des populations de pucerons.

Zoom sur la reconnaissance des stades de développement du syrphe (FREDON Grand Est) :



Œufs



Larve



Adulte



Scarabée japonais : deux captures sur la commune de Strasbourg

Dans le cadre de la surveillance officielle réalisée chaque année par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Grand Est, des pièges visant à détecter la présence du scarabée japonais, *Popillia japonica*, ont été mis en place début juin. **Le 26 juin 2026 un premier spécimen a été capturé dans un piège situé sur la commune de Strasbourg dans le département du Bas-Rhin. Cette première capture a été suivie, quelques jours plus tard, de celle d'un second individu.**

Les conditions dans lesquelles les individus ont été capturés laissent supposer qu'il s'agit d'une interception, c'est-à-dire d'individus « auto-stoppeurs » qui se seraient déplacés via le transport humain (camion, voiture).

La campagne de surveillance 2025 avait été marquée par la détection du scarabée japonais pour la première fois sur le territoire national, dans le Grand Est, dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin avec l'interception de 5 individus isolés, dans des contextes distincts.

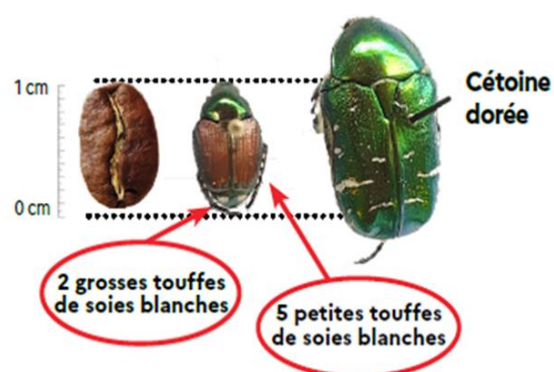
Le scarabée japonais est susceptible de s'attaquer à plus de 300 plantes hôtes et d'y occasionner des dégâts importants, notamment sur la vigne, le maïs, les arbres fruitiers, ainsi que de nombreuses autres cultures. Les larves, quant à elles, s'attaquent aux gazons, en particulier ceux des terrains de sport. Ce petit coléoptère est classé comme organisme de quarantaine prioritaire au titre de la réglementation européenne, avec une obligation de surveillance et de lutte, en raison de sa nuisibilité importante.

L'insecte est présent en Italie depuis 2014 et en Suisse depuis 2017.

Un renforcement du piégeage a été immédiatement mis en place et des prospections intensives sont menées par les agents de la DRAAF afin de détecter l'éventuelle présence d'autres individus et ainsi confirmer qu'il s'agit bien d'individus isolés.



Scarabée japonais (*Popillia japonica*)



Caractéristiques et taille du scarabée japonais, comparé à un grain de café (gauche) et une cétoine dorée (droite)

Des **affiches et dépliants** pour faciliter la **reconnaissance** de ce coléoptère sont accessibles [sur le site internet de la DRAAF](#) Grand Est ainsi que toute l'actualité relative à *Popillia japonica*.

La surveillance de ce ravageur émergent repose sur la vigilance de chacun. Toute personne pensant être en présence d'un hanneton japonais doit le signaler au service régional de l'alimentation (DRAAF Grand Est) à l'adresse suivante, en spécifiant comme sujet « signalement *Popillia* » et si possible accompagné de photos :

santedesvegetaux.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr



L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une espèce originaire d'Amérique du Nord, connue pour être à la fois une **adventice de cultures** et une **plante au pollen très allergisant**. Cette dicotylédone annuelle se montre très concurrentielle dans les cultures de printemps comme le maïs, le tournesol et le pois.

a. Observations

Les plantules sont de sortie !

Les premières ambrosies levées sont en croissance et d'autres continuent de lever. Elles peuvent avoir des levées étalées jusqu'à fin août. À cette période, elle est facilement reconnaissable par ses feuilles larges, **très découpées**, du **même vert sur chaque face** et **très peu odorantes**, ce qui permet de la différencier des armoises communes. Elles sont opposées à la base des tiges. En 2026, la saison particulièrement précoce a permis aux ambrosies de fleurir dès maintenant. La grenaison pourrait donc intervenir avant septembre. À noter que l'ambroisie est aussi particulièrement résistante à ces périodes de fortes chaleurs.



En vert, des ambrosies présentes en bord de parcelles
(L. AUDREN, FREDON Grand Est)



www.signalement-ambroisie.fr

Chacun peut signaler la présence de la plante sur la plateforme nationale de signalement de l'ambroisie.

Pour permettre la validation du signalement par un référent local, merci d'indiquer vos coordonnées.

Pour plus d'informations, rendez-vous ici :

<https://fredon.fr/grand-est/nos-missions/sante-publique-projets/gestion-de-lambroisie>

b. Analyse de risque

Le risque est lié à la quantité d'ambrosies présentes au sein des parcelles. Pour vous assurer du niveau de risque, pensez à surveiller vos parcelles pour savoir si elles sont présentes.

Actuellement, le risque se situe principalement lors des moissons. Si l'ambroisie est présente, il faut envisager l'utilisation des méthodes de lutte dès que possible.

– Dans le colza et les céréales à paille :

Dans la mesure où la concurrence est levée à la moisson, les plantes d'ambroisie présentes sous la culture vont se développer vigoureusement, en fonction de la pluviométrie et nécessitent d'intervenir le plus rapidement possible.

- **Dans les jachères :**

Il y a peu de risque car le couvert est dense dans les parcelles implantées. Attention, les fauches peuvent lever la concurrence et entraîner le développement d'ambrosies.

- **Dans les cultures de printemps :**

L'ambrosie se développe tout particulièrement dans les cultures de printemps (maïs, tournesol, soja...) et peut se révéler très concurrentielle du fait de la synchronie des cycles des cultures avec celui de l'adventice. Cette nuisibilité varie selon la densité de l'ambrosie et la culture implantée. Le tournesol est particulièrement vulnérable car il est de la même famille que l'ambrosie.

- **Dans les bordures de parcelles :**

Les ambrosies se développent préférentiellement sur les bords de parcelle, là où les cultures sont moins denses. Ce sont souvent les zones de démarrage de contamination des parcelles. Il convient donc d'être vigilant sur ces espaces et de bien les surveiller.

c. Gestion alternative du risque

- **Dans le colza et les céréales à paille :**

La présence d'ambrosie après une récolte estivale (céréales, colza, protéagineux, etc.) oblige à une grande réactivité en matière d'interventions de **déchaumage** sur toute la période d'interculture. Les germinations estivales peuvent être fréquentes. Toute intervention destinée à stimuler les processus de levées en interculture (faux semis), couplée à du travail du sol, permettra l'épuisement du stock semencier.

- **Dans les bordures de parcelles :**

La fauche ou l'arrachage sont les principales mesures à mettre en œuvre. Pour la fauche, un premier passage peut être réalisé dès la seconde quinzaine de juillet, lorsque les plants auront sorti leurs premières inflorescences. Ce premier passage sera complété par un second fin août qui évitera aux ambrosies de fleurir et se disséminer.

Plusieurs méthodes de lutte préventives et mécaniques existent et dépendent des stades et des cultures en place. Vous pouvez les consulter [ici](#).



Les observations de datura sont de plus en plus fréquentes en Grand Est. Le datura stramoine est une plante introduite d'Amérique du Nord (Mexique) qui est commune en France. Il s'agit d'une espèce envahissante, qui peut produire jusqu'à 500 graines par fruit, pouvant persister jusqu'à 10 ans dans le sol. Toutes les parties de la plante sont toxiques du fait de la présence d'alcaloïdes, en particulier dans les graines. L'ingestion de datura, même en très petite quantité, peut provoquer des troubles hépatiques, nerveux et sanguins plus ou moins graves (troubles de la vue, confusion mentale, tachycardie, ...) pouvant aller jusqu'à la mort.

La Directive Européenne 2002/32 impose des **teneurs réglementaires maximales fixées entre 5 et 15 µg/kg de grains selon les espèces récoltées**. Ce règlement s'applique à la commercialisation en vue d'une première transformation.

La présence de graines de datura dans les lots peut être un motif de refus ou de déclassement. Elle présente également un risque pour les animaux : **un pied de datura par 25 m² de champ peut intoxiquer un bovin** et provoquer de sérieux problèmes.

a. Observations

Les plants sont sortis et en croissance végétative.

Les premiers daturas levés sont en croissance et d'autres continuent de lever. Ils peuvent avoir des levées étalées jusqu'à fin août. À cette période, la tige est glabre, arrondie. Elle se ramifie et se solidifie. Les feuilles sont irrégulièrement dentées avec un long pétiole. Une odeur peu agréable s'en dégage. Plus tard, dès le mois de juillet, des fleurs blanches solitaires de grande taille et en forme d'entonnoir apparaîtront à l'aisselle des feuilles.



Daturas en croissance (V. TADDEI, FREDON)

Où signaler ?

eesh@fredon-grandest.fr

Chacun peut signaler la présence du datura.

Pour permettre la validation du signalement, merci de nous transmettre directement une photo

b. Analyse de risque

Le risque est lié à la quantité de datura présent au sein des parcelles. Pour vous assurer du niveau de risque, pensez à surveiller vos parcelles et vos bords de champs pour intervenir rapidement dès que les premières levées sont constatées. Le retour fréquent de cultures d'été dans la rotation est un facteur favorable au développement du datura.

Du fait de son caractère estival et de sa toxicité, le datura est principalement problématique dans les cultures d'été comme le soja, le tournesol, le maïs, le sarrasin et les cultures légumières (haricots...). Il peut également poser des problèmes pour les cultures porte-graines et pour les colzas semés de plus en plus précocement. Si du datura est présent, il faut envisager l'utilisation des méthodes de lutte dès que possible.

c. Gestion alternative du risque

En cas de présence avérée dans une parcelle, le recours à l'arrachage manuel est quasi indispensable pour contrôler le datura. Plusieurs méthodes de lutte préventives et mécaniques existent et, dépendent des stades et des cultures en place.

Bonne efficacité

Efficacité moyenne

Efficacité faible ou irrégulière

Technique	Commentaires
Rotations longues et variées avec alternance de cultures automne/printemps	Diversification de la flore : évite l'augmentation du stock semencier de datura
Entretien des bordures	Broyer les daturas avant qu'ils ne produisent des graines
Labour régulier	Les graines gardent leur pouvoir germinatif pendant longtemps y compris si elles sont enfouies en profondeur
Désherbage manuel	Extraire les plantes de la parcelle / porter des gants
Désherbage chimique	Levées échelonnées donc maîtrise réduite
Faux semis avant culture de printemps / d'été	Non efficaces car les levées sont échelonnées
Décalage de semis avant culture de printemps / d'été	Non efficaces car les levées sont échelonnées
Déchaumages répétés en été après culture d'automne	Faux semis : réduction du stock grainier ! La réglementation Zone Vulnérable peut être une limite
Herse étrille et houe rotative	Un peu efficaces jusqu'au stade 2-3 feuilles du datura Racine qui se développe très vite rendant difficile son arrachage
Bineuse	Destruction des daturas mais peut stimuler de nouvelles levées (Préférer les systèmes à dents qui scalpent sans remuer le sol en profondeur)
Arrachage manuel	Solution ultime en cas de présence dans les parcelles et respecter la réglementation. Porter des gants est indispensable.

Note nationale de vigilance sur l'espèce végétale *Datura stramoine*
à risque pour la santé humaine
Retrouvez la fiche d'identification générale du genre *Datura* spp.
et [la note nationale du BSV Datura Stramoine.](#)

Vous pouvez aussi consulter les fiches de reconnaissance de l'ANSES disponibles [ici](#).



Ces notes Biodiversité sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du Bulletin Santé Végétal : BSV 2.0.

Vous pouvez également les retrouver sur le site EcophytoPIC.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Alter Agro, Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Terres Inovia, Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.brillard@grandest.chambagri.fr